

COMMUNIQUÉ

Reprise des classes le 11 mai : l'Apel a rencontré le ministre de l'éducation

Un énorme travail de préparation en perspective

L'Apel a pris acte de la décision du Gouvernement de programmer une reprise progressive des écoliers, collégiens et lycéens dès le 11 mai et l'Apel comprend l'intérêt éducatif et social d'une telle mesure.

Après avoir pris soin d'attendre ce jour et les discussions avec Monsieur le Ministre, l'Apel a été rassurée en apprenant la rédaction d'un protocole sanitaire d'ici deux semaines et en constatant la volonté de concertation pour préparer les conditions de cette reprise.

Cependant, les semaines à venir seront importantes car de très nombreuses questions devront être éclaircies. L'Apel a déjà fait part à Monsieur Jean-Michel Blanquer d'un certain nombre d'entre elles concernant par exemple :

- le maintien en confinement des élèves vulnérables ou qui ont un proche vulnérable et donc la continuité d'un enseignement à distance ;
- la nécessité d'une organisation des classes en groupes réduits pour respecter les distanciations corporelles ;
- la gestion pour les enseignants du cumul de cours en présentiel et d'autres à distance ;
- l'impact pour l'organisation des parents d'une reprise des cours à temps partiel ou alterné ;
- l'organisation des temps de cantine et périscolaires pour respecter les gestes barrières ;
- l'alternance des récréations, en particulier pour les plus petits ;
- les conditions spécifiques pour les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- l'organisation des stages en lycée professionnel ;
- la problématique des internats.

.../...

Par ailleurs, l'indispensable protection sanitaire de nos enfants nécessite de sérieuses garanties, entre autres sur :

- l'approvisionnement en masques, savon, gel et gants,
- La désinfection des locaux,
- l'organisation des transports scolaires.

Dans ce contexte, l'Apel entend préserver l'intérêt de chaque élève et rester intransigeante sur le respect des mesures de protection essentielles et des gestes barrières.

Pour cela, l'Apel poursuivra dans les prochains jours son dialogue avec le ministère, y fera remonter toutes les attentions, inquiétudes ou craintes des familles et participera à tous les temps de réflexion organisés.

Enfin l'Apel espère que l'organisation définitive tiendra compte effectivement des apports des différents membres des communautés éducatives. Plus que jamais la relation école-famille est nécessaire et doit sortir enrichie de cette période de crise.

Paris, le 16 avril 2020